

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04537

Numéro SIREN : 538 798 372

Nom ou dénomination : A.R.C2

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/026713

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 200	25 200				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	17 850	17 850				
	Autres immobilisations corporelles	557 674	237 926	319 749	372 980	53 231	14.27
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	73 251		73 251	73 101	150	0.21
	Total II	673 976	280 976	393 000	446 081	53 081	11.90
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 998 398	65 256	5 933 141	8 266 698	2 333 557	28.23
	Autres créances	5 778 303		5 778 303	2 204 527	3 573 777	162.11
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	218 674		218 674	187 438	31 236	16.66
	Total III	11 995 375	65 256	11 930 119	10 658 663	1 271 456	11.93
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 669 351	346 232	12 323 119	11 104 744	1 218 374	10.97

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	513 675	513 675		
	Report à nouveau	88 528	937 130	1 025 658	109.45
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	647 440	1 025 658	378 218	36.88
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 304 643	657 203	647 440	98.51
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	84 345	95 500	11 155	11.68
	Provisions pour charges	118 505	41 190	77 315	187.71
	Total III	202 850	136 690	66 160	48.40
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 671	1 329	342	25.72
	Emprunts et dettes financières diverses	98	475 002	474 904	99.98
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 176 709	1 880 601	1 296 108	68.92
	Dettes fiscales et sociales	3 087 662	2 774 250	313 412	11.30
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	4 549 487	5 179 671	630 184	12.17
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	10 815 626	10 310 852	504 774	4.90
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	12 323 119	11 104 744	1 218 374	10.97

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

10 815 626

10 310 852

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	8 118 808		8 118 808	6 388 099		1 730 709	27.09
Chiffre d'affaires NET	8 118 808		8 118 808	6 388 099		1 730 709	27.09
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 613 033	4 738 480		4 874 553	102.87
Autres produits			365	1 860		1 495	80.40
Total des Produits d'exploitation (I)			17 732 206	11 128 439		6 603 767	59.34
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			9 741 315	6 216 846		3 524 469	56.69
Impôts, taxes et versements assimilés			185 836	149 117		36 719	24.62
Salaires et traitements			5 591 982	3 055 808		2 536 174	83.00
Charges sociales			1 353 700	585 788		767 911	131.09
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			55 661	53 883		1 778	3.30
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 254	7 119		1 135	15.94
Dotations aux provisions			31 251	1 159		30 092	NS
Autres charges			926	944		18	1.93
Total des Charges d'exploitation (II)			16 968 925	10 070 665		6 898 260	68.50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			763 281	1 057 774		294 493	27.84
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	10 813	21 276	10 463	49.18
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	10 813	21 276	10 463	49.18
2. Résultat financier (V-VI)	10 813	21 276	10 463	49.18
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	752 468	1 036 498	284 030	27.40
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	70 500	47 160	23 340	49.49
Total VII	70 500	47 160	23 340	49.49
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	70 119	3 000	67 119	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	105 409	55 000	50 409	91.65
Total VIII	175 528	58 000	117 528	202.63
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	105 028	10 840	94 188	868.89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	17 802 706	11 175 599	6 627 107	59.30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 155 266	10 149 941	7 005 325	69.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	647 440	1 025 658	378 218	36.88

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

10 813

21 276

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
Variation des capitaux propres	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Conséquence et impact de la pandémie Covid-19 sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère

Bien que l'impact de la crise COVID-19 sur les activités et les résultats financiers soient difficiles à anticiper, en tenant compte du niveau de trésorerie à la clôture 2021, sur la base des hypothèses de reprise progressive et partielle du trafic aérien et des mesures précédemment citées, G3S-ALYZIA dispose d'un niveau de liquidités suffisant afin de faire face à ses engagements à 12 mois.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences éventuelles sur nos activités. Certaines des récentes sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Ces événements sont des événements postérieurs à la clôture sans impact sur les comptes clos au 31 décembre 2021. Enfin, la Société n'a aucune présence ni exposition directe en Ukraine.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Modification de la recommandation 2013-02 (PIDR)

Le 17 novembre 2021, l'ANC (Autorité des Normes Comptables) a mis à jour sa recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires en introduisant un nouveau choix de méthode :

- Relatif à la période de répartition des droits à prestations ;
- Pour les régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'année de services consécutives. Dans le cadre de ces régimes, la société applique déjà l'étalement de l'engagement uniquement sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. Cette mise à jour n'a pas d'incidence sur les comptes clos au 31.12.2021.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2021 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING, société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		59 345			59 345
Pensions et obligations similaires	41 190	77 315			118 505
Autres provisions pour risques et charges	95 500		70 500		25 000
TOTAL	136 690	136 660	70 500		202 850

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	57 002	8 254	0		65 256
TOTAL	57 002	8 254			65 256
TOTAL GENERAL	193 692	144 914	70 500		268 106
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		39 505	70 500		
		105 409			

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 644 661
Autres créances	118 338
Total	3 762 999

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 671
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	276 913
Dettes fiscales et sociales	1 966 311
Autres dettes	4 549 487
Total	6 794 381

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	218 674
Total	218 674

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	368 455-
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 025 658
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	657 203
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	657 203
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	647 440
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 304 643
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	647 440
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	647 440

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	8 118 808
Total	8 118 808

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	8 118 808
Total	8 118 808

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	69
Ouvriers	118
Total	192

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	10 813	
Dont entreprises liées	10 813	

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2021, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 108 511€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 9 994€ est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	28 173
52 à 59 ans	6 à 13 ans	80 338
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		108 511

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 1%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	70 500	78750000
Total	70 500	
Charges exceptionnelles		
- IND LICENCIEMENTS/RUPTUE CONV/TRANSACTION	55 660	67180000
- LITIGES PRUD'HOMAU	10 784	67180000
- CONTRAVENTIONS/MANQUEMENTS	3 675	67120000
- LITIGE FOURNISSEUR	59 345	68750000
- PROVISION IFC	46 064	68750000
Total	175 528	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	9 556 860
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCE	56 173
Total	9 613 033

A.R.C2

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros

Siège social : 106 Avenue Tolosane ,31520 Ramonville Saint-Agne

R.C.S. Toulouse 538 798 372

AFFECTATION DU RÉSULTAT

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 647.440 € au compte « autres réserves », la réserve légale ayant atteint le dixième du capital social.

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 30 juin 2022.

Le Président
Didier Montegut





A.R.C2

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.R.C2

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.R.C2,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.C2 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 30 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 200	25 200				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF IMMOBILISÉ	Installations techniques, matériel et outillage	17 850	17 850				
	Autres immobilisations corporelles	557 674	237 926	319 749	372 980	53 231	14.27
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF IMMOBILISÉ	Autres immobilisations financières	73 251		73 251	73 101	150	0.21
	Total II	673 976	280 976	393 000	446 081	53 081	11.90
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 998 398	65 256	5 933 141	8 266 698	2 333 557	28.23
	Autres créances	5 778 303		5 778 303	2 204 527	3 573 777	162.11
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	218 674		218 674	187 438	31 236	16.66
	Total III	11 995 375	65 256	11 930 119	10 658 663	1 271 456	11.93
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 669 351	346 232	12 323 119	11 104 744	1 218 374	10.97

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	513 675		513 675			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	88 528		937 130		1 025 658	109.45
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	647 440		1 025 658		378 218	36.88
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	1 304 643		657 203		647 440	98.51
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTE (I)	Provisions pour risques	84 345		95 500		11 155	11.68
	Provisions pour charges	118 505		41 190		77 315	187.71
	Total III	202 850		136 690		66 160	48.40
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	1 671		1 329		342	25.72
	Emprunts et dettes financières diverses	98		475 002		474 904	99.98
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 176 709		1 880 601		1 296 108	68.92
	Dettes fiscales et sociales	3 087 662		2 774 250		313 412	11.30
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Comptes de Régularisation	Autres dettes	4 549 487		5 179 671		630 184	12.17
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	10 815 626		10 310 852		504 774	4.90
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Ecart de conversion passif (V)						
		12 323 119		11 104 744		1 218 374	10.97

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 10 815 626 10 310 852

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	8 118 808		8 118 808	6 388 099		1 730 709	27.09
Chiffre d'affaires NET	8 118 808		8 118 808	6 388 099		1 730 709	27.09
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 613 033	4 738 480		4 874 553	102.87
Autres produits			365	1 860		1 495	80.40
Total des Produits d'exploitation (I)			17 732 206	11 128 439		6 603 767	59.34
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			9 741 315	6 216 846		3 524 469	56.69
Impôts, taxes et versements assimilés			185 836	149 117		36 719	24.62
Salaires et traitements			5 591 982	3 055 808		2 536 174	83.00
Charges sociales			1 353 700	585 788		767 911	131.09
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			55 661	53 883		1 778	3.30
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 254	7 119		1 135	15.94
Dotations aux provisions			31 251	1 159		30 092	NS
Autres charges			926	944		18	1.93
Total des Charges d'exploitation (II)			16 968 925	10 070 665		6 898 260	68.50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			763 281	1 057 774		294 493	27.84
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	10 813		21 276		10 463	49.18
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	10 813		21 276		10 463	49.18
2. Résultat financier (V-VI)	10 813		21 276		10 463	49.18
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	752 468		1 036 498		284 030	27.40
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	70 500		47 160		23 340	49.49
Total VII	70 500		47 160		23 340	49.49
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	70 119		3 000		67 119	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	105 409		55 000		50 409	91.65
Total VIII	175 528		58 000		117 528	202.63
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	105 028		10 840		94 188	868.89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	17 802 706		11 175 599		6 627 107	59.30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 155 266		10 149 941		7 005 325	69.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	647 440		1 025 658		378 218	36.88

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Conséquence et impact de la pandémie Covid-19 sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère

Bien que l'impact de la crise COVID-19 sur les activités et les résultats financiers soient difficiles à anticiper, en tenant compte du niveau de trésorerie à la clôture 2021, sur la base des hypothèses de reprise progressive et partielle du trafic aérien et des mesures précédemment citées, G3S-ALYZIA dispose d'un niveau de liquidités suffisant afin de faire face à ses engagements à 12 mois.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences éventuelles sur nos activités. Certaines des récentes sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Ces événements sont des événements postérieurs à la clôture sans impact sur les comptes clos au 31 décembre 2021. Enfin, la Société n'a aucune présence ni exposition directe en Ukraine.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Modification de la recommandation 2013-02 (PIDR)

Le 17 novembre 2021, l'ANC (Autorité des Normes Comptables) a mis à jour sa recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires en introduisant un nouveau choix de méthode :

- Relatif à la période de répartition des droits à prestations ;
- Pour les régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'année de services consécutives. Dans le cadre de ces régimes, la société applique déjà l'étalement de l'engagement uniquement sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. Cette mise à jour n'a pas d'incidence sur les comptes clos au 31.12.2021.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2021 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING, société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		59 345			59 345
Pensions et obligations similaires	41 190	77 315			118 505
Autres provisions pour risques et charges	95 500		70 500		25 000
TOTAL	136 690	136 660	70 500		202 850

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	57 002	8 254	0		65 256
TOTAL	57 002	8 254			65 256
TOTAL GENERAL	193 692	144 914	70 500		268 106
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		39 505 105 409	70 500		

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 644 661
Autres créances	118 338
Total	3 762 999

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 671
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	276 913
Dettes fiscales et sociales	1 966 311
Autres dettes	4 549 487
Total	6 794 381

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	218 674
Total	218 674

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	368 455-
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 025 658
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	657 203
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	657 203
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	647 440
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 304 643
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	647 440
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	647 440

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	8 118 808
Total	8 118 808

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	8 118 808
Total	8 118 808

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	69
Ouvriers	118
Total	192

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	10 813	
Dont entreprises liées	10 813	

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraina.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2021, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 108 511€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 9 994€ est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	28 173
52 à 59 ans	6 à 13 ans	80 338
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		108 511

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 1%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	70 500	78750000
Total	70 500	
Charges exceptionnelles		
- IND LICENCIEMENTS/RUPTUE CONV/TRANSACTION	55 660	67180000
- LITIGES PRUD'HOMAU	10 784	67180000
- CONTRAVENTIONS/MANQUEMENTS	3 675	67120000
- LITIGE FOURNISSEUR	59 345	68750000
- PROVISION IFC	46 064	68750000
Total	175 528	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	9 556 860
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCE	56 173
Total	9 613 033

Désignation de l'entreprise : ARC2

Néant

*

CADRE A

IMMOBILISATIONS

Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice

1

Augmentations

Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence

2

Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste

3

INCORP.

Frais d'établissement et de développement

TOTAL I

CZ

D8

D9

Autres postes d'immobilisations incorporelles

TOTAL II

KD

25 200

KE

KF

CORPORELLES

Terrains

KG

KH

KI

Constructions

Sur sol propre

Dont Composants

L9

KJ

KK

KL

Sur sol d'autrui

Dont Composants

M1

KM

KN

KO

Installations générales, agencements et aménagements des constructions *

Dont Composants

M2

KP

KQ

KR

Installations techniques, matériel et outillage industriels

Dont Composants

M3

KS

17 850

KT

KU

Autres immobilisations corporelles

Installations générales, agencements aménagements divers *

KV

521 041

KW

KX

Matériel de transport *

KY

KZ

LA

Matériel de bureau et mobilier informatique

LB

34 204

LC

LD

2 430

Emballages récupérables et divers *

LE

LF

LG

Immobilisations corporelles en cours

LH

LI

LJ

Avances et acomptes

LK

LL

LM

TOTAL III

LN

573 094

LO

LP

2 430

FINANCIÈRES

Participations évaluées par mise en équivalence

8G

8M

8T

Autres participations

8U

8V

8W

Autres titres immobilisés

1P

1R

1S

Prêts et autres immobilisations financières

1T

73 101

1U

1V

150

TOTAL IV

1Q

73 101

1R

1S

150

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

0G

671 396

0H

0J

2 580

CADRE B

IMMOBILISATIONS

Diminutions

par virement de poste à poste

1

par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence

2

Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice

3

Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence

Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice

4

INCORP.

Frais d'établissement et de développement

TOTAL I

IN

C0

D0

D7

Autres postes d'immobilisations incorporelles

TOTAL II

IO

LV

LW

25 200

1X

25 200

CORPORELLES

Terrains

IP

LX

LY

LZ

Constructions

Sur sol propre

IQ

MA

MB

MC

Sur sol d'autrui

IR

MD

ME

MF

Inst. gales, agencts et am. des constructions

IS

MG

MH

MI

Installations techniques, matériel et outillage industriels

IT

MJ

MK

17 850

ML

17 850

Autres immobilisations corporelles

Inst. gales, agencts, aménagements divers

IU

MM

MN

521 041

MO

521 041

Matériel de transport

IV

MP

MQ

MR

Matériel de bureau et informatique, mobilier

IW

MS

MT

36 634

MU

36 634

Emballages récupérables et divers *

IX

MV

MW

MX

Immobilisations corporelles en cours

MY

MZ

NA

NB

Avances et acomptes

NC

ND

NE

NF

TOTAL III

IY

NG

NH

575 524

NI

575 524

FINANCIÈRES

Participations évaluées par mise en équivalence

IZ

0U

M7

0W

Autres participations

I0

0X

0Y

0Z

Autres titres immobilisés

11

2B

2C

2D

Prêts et autres immobilisations financières

12

2E

2F

73 251

2G

73 251

TOTAL IV

13

NJ

NK

73 251

2H

73 251

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

14

0K

0L

673 976

0M

673 976

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° ARC2 en Euros.

Désignation de l'entreprise : ARC2

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	25 200	PF		PG		PH	25 200
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	17 850	QA		QB		QC	17 850
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	168 747	QE	52 106	QF		QG	220 853
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 517	QM	3 555	QN		QO	17 072
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	200 115	QV	55 661	QW		QX	255 776
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	225 315	ØP	55 661	ØQ		ØR	280 976

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total généralnon ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total généralnon ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total généralnon ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ARC2

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	59 345	4C		4D	59 345
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	41 190	4Y	77 315	4Z		5A	118 505
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	95 500	5W		5X	70 500	5Y	25 000
	TOTAL II	5Z	136 690	TV	136 660	TW	70 500	TX	202 850
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	57 002	6U	8 254	6V	(0)	6W	65 256
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	57 002	TY	8 254	TZ	(0)	UA	65 256
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	193 692	UB	144 914	UC	70 500	UD	268 106
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	39 505	UF				
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ	105 409	UK	70 500			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ARC2

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	73 251	UV	0	UW	73 251	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	80 241	80 241				
	Autres créances clients		UX	5 918 157	5 918 157				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	2 992	2 992				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	659 621	659 621				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)		VC	4 869 011	4 869 011				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	246 680	246 680				
	Charges constatées d'avance		VS	218 674	218 674				
	TOTAUX			VT	12 068 626	VU	11 995 375	VV	73 251
RENVOS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD						
			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 671	1 671							
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	98	98							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 176 709	3 176 709							
Personnel et comptes rattachés		8C	1 716 143	1 716 143							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	970 141	970 141							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	369 995	369 995							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	31 384	31 384							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 549 487	4 549 487							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	10 815 626	VZ	10 815 626					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Dossier N° ARC2 en Euros.